

Communiqué de presse du Groupe HOCHDORF

Dividende inchangé – Nouvelle évaluation de l'actif immobilisé

Hochdorf, le 13 février 2013 – L'année passée, le Groupe HOCHDORF n'a pu augmenter ni son chiffre d'affaires ni son bénéfice en termes d'EBIT comme escompté. Suite à une analyse interne, le Conseil d'Administration a par conséquent décidé de procéder à une rectification, sans incidence sur la trésorerie, de l'actif immobilisé d'un volume de CHF 40 millions. Cette mesure est motivée par les objectifs non atteints dans les deux difficiles exercices passés ainsi que par l'écart relativement important entre la capitalisation boursière et la somme inscrite au bilan.

Au cours des dernières années, la stratégie en matière d'expansion et d'utilisation des capacités déployée par le Groupe HOCHDORF a souffert des taux de change défavorables et des problèmes, associés à cette situation, intervenus au niveau des capacités et de leur utilisation. En conséquence, les objectifs financiers n'ont pu être que partiellement atteints, d'où la décision du Conseil d'Administration de vérifier l'évaluation de l'actif immobilisé.

Nécessité réelle d'une rectification de la valeur

L'analyse des postes concernés inscrits au bilan a mis en évidence qu'une rectification d'un volume approximatif de CHF 40 millions était nécessaire. Cette correction permet de procéder à un amortissement complémentaire des équipements de production de la société HOCHDORF Nutritec SA, celui-ci étant réalisé selon la Swiss GAAP FER et n'ayant pas d'impact sur le bilan établi conformément aux dispositions du code de commerce. Eu égard à la dissolution d'impôts différés, une dépense exceptionnelle, sans incidence sur la trésorerie, d'environ CHF 35 millions sera portée aux comptes annuels 2012 établis selon la Swiss GAAP FER. Suite à cette nouvelle évaluation, le Groupe HOCHDORF dispose de fonds propres d'un ordre de grandeur de 40 %.

Conséquence de la nouvelle évaluation de l'actif immobilisé : amortissements moindres dans le futur

Au cours des dernières années, le Groupe HOCHDORF a investi d'importantes sommes dans de nouveaux équipements pour permettre l'expansion dans les filières nutriments pour bébés et mise en œuvre des germes de blé. Ces deux secteurs présenteront dorénavant des EBITDA en croissance. Pour l'activité ingrédients laitiers, le Groupe s'attend à une poursuite de la stabilité des résultats. La nouvelle évaluation porte principalement sur des installations et parties de bâtiments plus anciennes pour lesquelles le taux d'utilisation requis n'est pas assuré. Les amortissements moindres entraîneront dans le futur une amélioration de la situation bénéficiaire en termes d'EBIT.

Dividende inchangé

Dans l'esprit de la continuité du versement du dividende et fort de sa conviction portant sur un accroissement des bénéfices futurs, le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 17 mai 2013 à Hochdorf un dividende d'un montant inchangé, à savoir CHF 3,0 par action.

Le détail des effets résultant de la nouvelle évaluation sera présenté le 17 avril 2013 à l'occasion de la publication du rapport annuel 2012.

Contact : Marcel Gavillet, CFO et CEO a.i. Groupe HOCHDORF
Tél. : +41 (0) 914 65 16, marcel.gavillet@hochdorf.com

Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF
Tél. : +41 (0)41 914 65 62 / (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com